



FORMATION BREVET FEDERAL

FFAB – DIRAF session 2020-21

DOSSIER DE CANDIDATURE

A retourner pour le 15 novembre 2020



IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : ____/____/____/____/____

Email :

N° licence FFAB : Ligue :

Dojo:

Grade DAN CSDGE :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone : ____/____/____/____/____

TUTEUR DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Téléphone : ____/____/____/____/____ Email :

N° licence FFAB : Ligue :

Dojo:

Grade DAN CSDGE :

Diplôme d'enseignement (BF, BEES, DEJEPS) :

Numéro de diplôme :

LIEU DE REALISATION DU STAGE

Dojo :

N° d'affiliation : Ligue :

Adresse :

Code postal : Ville :

Jours, horaires et types de cours (adultes, jeunes, seniors,...) :

JOURS	HORAIRES	TYPES DE COURS

RAPPELS

- CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Les candidats à la formation devront répondre aux exigences suivantes:

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre en possession du grade de 1er Dan d'aïkido délivré par la CSDGE
- Etre en possession de la licence FFAB
- Avoir un tuteur de stage au moins 3ème Dan, titulaire du DEJEPS, du BEES, du CPQ ou du Brevet Fédéral.
- Adresser au siège de DIRAF la fiche de candidature renseignée pour l'inscription à la formation accompagnée du règlement de la formation.

- MODALITES DU TUTORAT

Sont éligibles au titre de tuteur de stagiaire en formation au brevet fédéral d'Aïkido, les personnes :

- Titulaires au minimum d'un 3ème DAN homologué par la CSDGE.
- Titulaires au minimum du brevet fédéral d'Aïkido
- Enseignant régulièrement dans un club affilié à la FFAB et Inscrits sur la liste officielle des tuteurs DIRAF ou FFAB auprès de la commission technique DIRAF.

LES DOCUMENTS A FOURNIR

- 1 photo d'identité
- Une copie du diplôme grade Dan CSDGE (1^{er} dan minimum)
- Une copie du passeport FFAB faisant apparaître le timbre de licence 2020-21.
- Copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent (si titulaire)
- Copie de l'attestation de responsabilité civile
- Extrait de casier judiciaire n°3 (déclaration en ligne)
- Règlement par chèque à l'ordre de « Dento Iwama Ryu Aïkido France » de 50 € pour les frais pédagogiques de formation
- 1 enveloppe A4 affranchie au tarif « Lettre Verte < 20 g » avec nom et adresse

Merci d'adresser votre dossier d'inscription avant le 15 novembre 2020 à :

**DENTO IWAMA RYU AÏKIDO France
2, rue Pierre Le Tullier – 35200 Rennes**

Pour toute demande d'information, merci de contacter :

EBERHARDT Olivier 06.88.17.37.71.

dento.iwamaryu.fra@gmail.com